



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E196451

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2026

ÉDITÉ LE

24/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2021B00436

Siret : 901 395 509 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3805474

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 161018795H001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 161018795H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ALR CONFORT ENERGIE

9 RUE BERTHELOT
61430 ATHIS VAL DE ROUVRE

Téléphone : 06 27 05 69 00

Fax :

Portable : 06 27 05 69 00

Site Internet : www.alr-confort-energie.fr/

E-mail : alrconfortenergies@gmail.com

Responsabilité légale :

LE ROY AYMERIC GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	19/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	19/06/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	19/06/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.